

# **D**ispositif d'information conseil en **VAE** en Midi-Pyrénées

## **Les publics accueillis en 2011**

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>Données globales</b> .....	<b>3</b>
<b>Caractéristiques et projets des candidats</b> .....	<b>4</b>
<b>Hypothèses de VAE à l'issue du conseil</b> .....	<b>7</b>
<b>Services réalisés par les PRC</b> .....	<b>9</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>10</b>
<b>Pour aller plus loin</b> .....	<b>10</b>

## **Septembre 2012**

Ce support a été élaboré dans le cadre de la mission de suivi du dispositif VAE confiée au CarifOref Midi-Pyrénées.

Directeur de la publication : Jean-Michel Gimenez

Responsable de la Cris VAE : Catherine Ayraud

Traitement des données et rédaction : Dara Chuard

## Introduction

Depuis la mise en œuvre de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) en décembre 2002, le CarifOref Midi-Pyrénées, labellisé Cris VAE, produit un bilan annuel de l'activité conduite par le réseau des Points relais conseil en VAE (PRC) en matière d'information conseil sur la VAE. Ce bilan permet d'analyser le fonctionnement du dispositif en région et d'apprécier sa progression afin de mieux cerner la demande de VAE et son évolution.

Les chiffres présentés sont issus d'une base de données régionale alimentée par l'ensemble des PRC de Midi-Pyrénées. Le traitement des données et leur analyse sont réalisés par le CarifOref, dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la Région. Ces données représentent une photographie non exhaustive des demandes d'information sur la VAE. En effet, les structures d'accueil, d'information et d'orientation (AIO) sur l'emploi et la formation et les certificateurs apportent une information généraliste sur la VAE, qui ne donne pas lieu à un recueil statistique. Par ailleurs, le Fongecif Midi-Pyrénées assure en Haute-Garonne un service d'information et de conseil destiné aux salariés du département, aux côtés du réseau financé par la Région. Les personnes conseillées par le Fongecif ne sont pas incluses dans les chiffres cités par ce document.

Les Points relais conseil en VAE sont ouverts à toute personne, quels que soient son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification. Ils proposent un service individualisé d'information et surtout de conseil pour aider les personnes dans leur projet et le repérage des certifications accessibles par la VAE.

Mis en œuvre à l'origine par l'Etat et la Région, les PRC en VAE sont depuis 2006 de la compétence de la Région, avec un complément de financement du Fonds social européen (FSE).

Fin 2010, la Région a lancé un appel d'offres pour la labellisation d'un nouveau réseau portant sur les périodes de 2011 à 2013. A l'issue de cet appel d'offres, ce réseau est composé des Cibc<sup>1</sup> dans chaque département, complété par le Pico<sup>2</sup> des

<sup>1</sup> Cibc : Centre interinstitutionnel de bilans de compétences

<sup>2</sup> Pico : Point d'information, de conseil et d'orientation du ministère chargé de l'agriculture

Hautes-Pyrénées et le Cidff<sup>3</sup> de Haute-Garonne. 41 sites géographiques accueillent désormais le public.

Le site internet du PRC Enseignement supérieur met à la disposition des internautes l'ensemble de l'offre de certification des universités et grandes écoles de la région : [www.vaesup-mip.info](http://www.vaesup-mip.info).

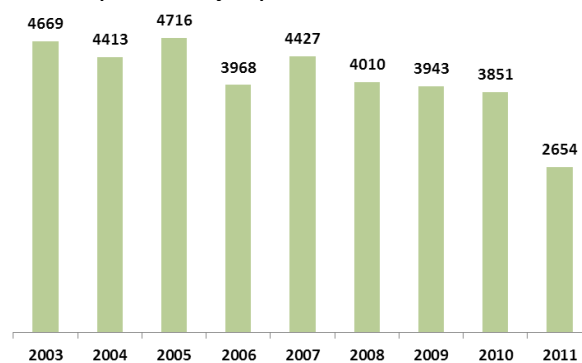
## Données globales

De 2003 à 2011, 36 651 personnes ont été accueillies par les PRC de Midi-Pyrénées, soit plus de 4 000 personnes en moyenne par an.

Globalisés au niveau de la région pour les besoins de l'analyse, les chiffres analysés dans ce document peuvent différer de ceux constatés pour un territoire particulier. La période de référence des données va de janvier à décembre 2011.

### En 2011, 2 654 personnes ont été accueillies par les PRC

Nombre de personnes reçues par les PRC entre 2003 et 2011



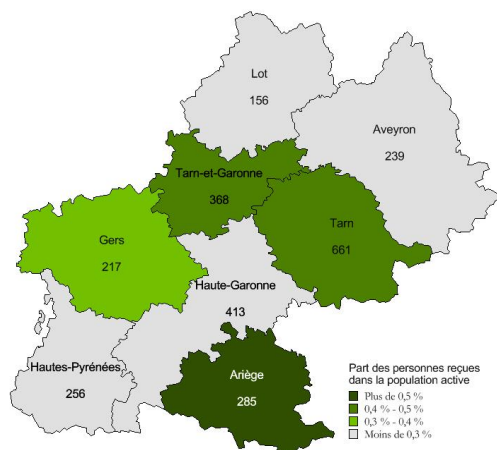
Le nombre de bénéficiaires d'information conseil en Midi-Pyrénées se maintient jusqu'en 2010. La baisse inhabituelle constatée en 2011 s'explique par l'interruption de service des PRC pendant une partie de l'année. La Région Midi-Pyrénées a lancé en novembre 2010 un appel d'offres pour un nouveau réseau, qui a démarré ses prestations en avril 2011, après plus d'un trimestre d'interruption. Le Cibc de Haute-Garonne, titulaire du marché sur le département, a cessé ses activités en juillet 2011. Pour comprendre l'impact sur la fréquentation des PRC, rappelons que les publics accueillis en Haute-Garonne

<sup>3</sup> Cidff : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

représentent habituellement la moitié des bénéficiaires d'information conseil de Midi-Pyrénées. Le service de PRC en VAE pour la Haute-Garonne a repris en avril 2012. Par conséquent, 2011 est une année charnière dans le fonctionnement du réseau des PRC en VAE.

La demande sociale en matière de VAE a atteint un palier depuis 2008, constat vérifié aussi bien par les certificateurs régionaux que nationaux<sup>4</sup>.

#### Nombre de candidats par département



Note méthodologique : le rang des départements est calculé d'après le nombre de candidats rapporté à la population active du département (source Insee, 2008).

L'Ariège, le Tarn et le Tarn-et-Garonne conservent des taux de bénéficiaires par rapport à la population active occupée proches de ceux de 2010.

#### 56 % des bénéficiaires viennent dans les PRC à leur propre initiative

##### Comment les personnes ont-elles été orientées vers les PRC ?

	Femme	Homme	Ensemble
Initiative personnelle	54%	58%	56%
Sur conseil d'un organisme d'accueil	35%	29%	33%
Autre	8%	9%	8%
Sur conseil d'entreprise ou OPCA	3%	4%	3%
Total	100%	100%	100%

Catégorie « Autre » : organismes de formation, institutions représentatives du personnel, presse...

- Plus de la moitié des personnes reçues franchit la porte des PRC à son initiative, guidée par des informations obtenues de manière informelle, le bouche à oreille...

- Un tiers a été aiguillé par les organismes d'accueil, d'information et d'orientation (AIO) : Mission locale, Mcef (Maison commune emploi formation), Pôle emploi...
- 8 % des bénéficiaires sont orientés par des organismes de formation, institutions représentatives du personnel...
- Les démarches initiées par l'intermédiaire des entreprises et des organismes paritaires mutualisateurs des fonds de la formation professionnelle (Opca ou Opacif) demeurent peu nombreuses, bien que certains Opca mettent en œuvre des actions pour favoriser la VAE dans les entreprises.

La répartition des sources d'information est pratiquement stable depuis 2006.

#### Le PRC Enseignement supérieur

[www.vaesup-mip.info](http://www.vaesup-mip.info)

Les connexions au site Internet du PRC Enseignement supérieur ne sont pas incluses dans la présente analyse. De janvier à mai 2011, le portail a reçu 26 549 visites soit une moyenne de 5 500 visites mensuelles.

#### A savoir

Population active occupée en Midi-Pyrénées au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : 1 306 853 personnes, Insee

## Caractéristiques et projets des bénéficiaires des prestations

Qui sont ces personnes, quels sont leurs projets et quelles certifications recherchent-elles ? Les données suivantes éclairent leurs profils.

#### 2 bénéficiaires sur 3 sont des femmes

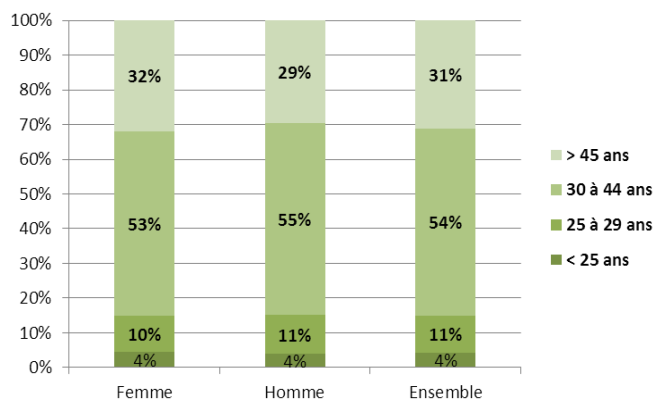
- 67 % des publics accueillis sont des femmes,
- 33 % des hommes.

Le public accueilli a globalement les mêmes caractéristiques depuis 2009.

<sup>4</sup> La VAE en 2010 dans les ministères certificateurs, Darès Analyses n° 37, juin 2012

## Dispositif d'information conseil en VAE en Midi-Pyrénées - Les publics accueillis en 2011

### Age des candidats

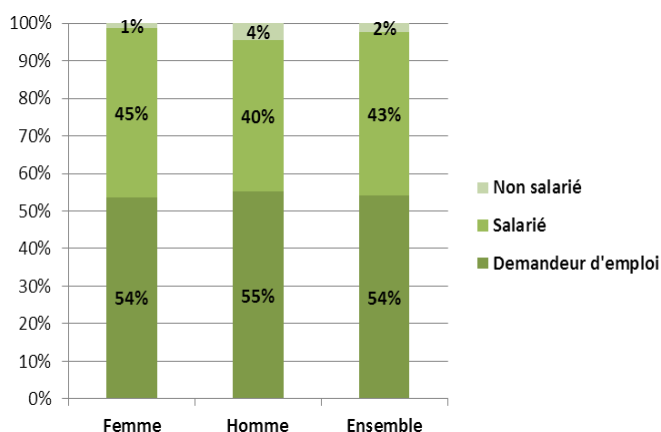


Lecture du graphique : 32% des femmes bénéficiaires des prestations des PRC ont plus de 45 ans

Les 30-44 ans restent majoritaires. Les plus de 45 ans représentent 31 % des personnes. Au total, plus de 8 personnes sur 10 reçues par les PRC ont plus de 30 ans.

### Depuis 2009, une personne sur deux reçue dans un PRC recherche un emploi

#### Statut des personnes



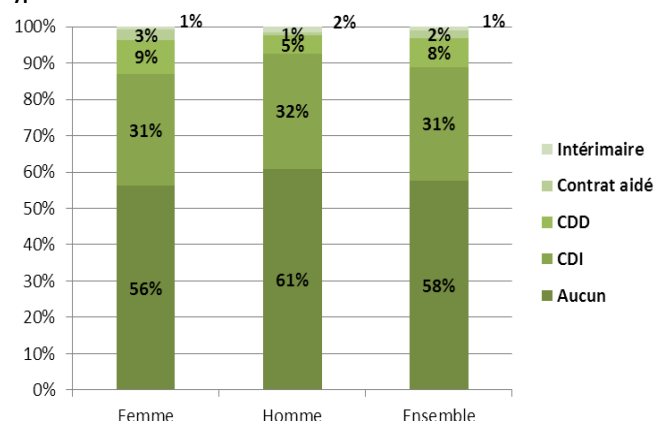
La part des personnes en recherche d'emploi est majoritaire. La représentation des personnes en activité salariée ou non, est stable.

- Les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) représentent 9 % des personnes reçues.
- Les femmes en recherche d'emploi forment 36 % du public accueilli. Elles sont plus touchées que les hommes par le chômage de longue durée (66 % de femmes par rapport au nombre total de chômeurs de plus d'un an).
- 4 % du public est bénéficiaire du RMI/RSA.
- 4 % des personnes reçues sont inscrites à la Commission départementale des personnes handicapées (CDPH).

La part des femmes en situation de handicap ou bénéficiaires des minima sociaux ne se démarque pas de la répartition globale du public accueilli : elles représentent respectivement 64 % et 62 % du public.

### Un tiers des bénéficiaires est en contrat à durée indéterminée

#### Type de contrat



11 % du public se trouvent dans une situation d'emploi précaire : intérim, contrat aidé ou CDD (contrat à durée déterminée).

### Quatre personnes conseillées sur dix sont employées qualifiées

#### Emploi le plus souvent exercé

	Femme	Homme	Ensemble
Employé qualifié	913	239	1152
Ouvrier ou employé non qualifié	486	129	615
Cadre d'entreprise	92	139	231
Technicien	68	103	171
Ouvrier qualifié	30	109	139
Agent de maîtrise, contremaître	52	57	109
Agriculteur exploitant	47	29	76
Artisan, commerçant	34	37	71
Cadre de la fonction publique, profession intellectuelle et artistique	31	17	48
Profession libérale	15	13	28
Ouvrier agricole	s	12	14
Total	1770	884	2654

s = secret statistique (valeur <5)

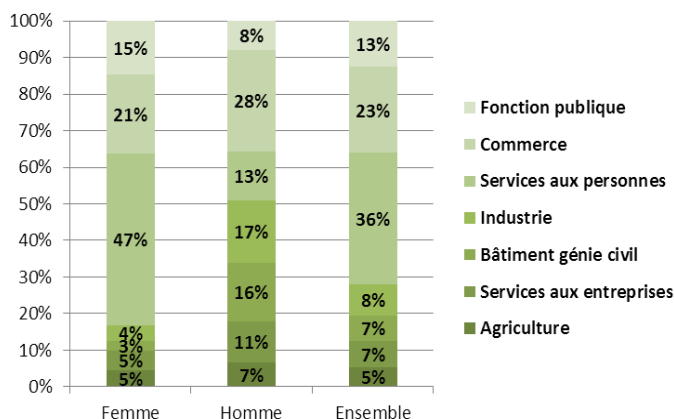
Les deux catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les employés qualifiés, puis les ouvriers ou employés non qualifiés.

Plus de la moitié des femmes conseillées par les PRC est employée qualifiée et plus d'un quart est ouvrière ou employée non qualifiée.

Un quart des hommes est employé qualifié.

## Un bénéficiaire sur deux exerce dans le secteur tertiaire

Répartition par secteur d'activité principale (en durée d'activité)



Les candidats à la VAE proviennent essentiellement de secteurs d'activités tertiaires : services aux personnes (36 %), commerce (23 %) et fonction publique (13 %). Un tiers des candidats exerce dans les secteurs de la santé et de l'action sociale, secteurs les plus présents depuis 2004. Les personnes travaillant dans le domaine de l'éducation représentent 8 % du public.

## 6 % de bénéficiaires ont des activités extra-professionnelles

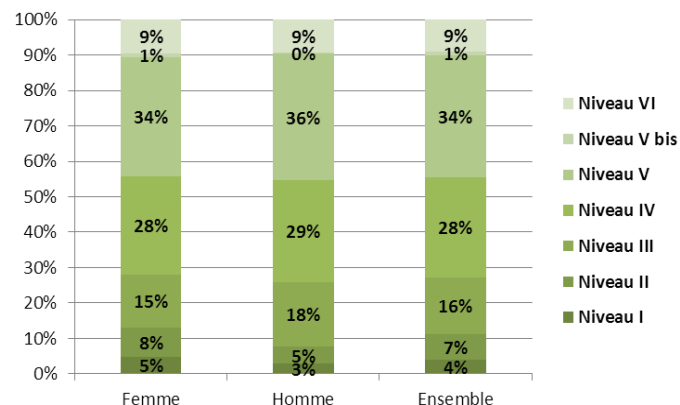
- 65 personnes ont des activités sportives,
- 44 ont des activités sociales ou humanitaires,
- 35 ont des activités culturelles,
- 9 ont des activités syndicales ou politiques.

## Les bénéficiaires ont une expérience professionnelle importante

- 22 % ont entre 3 et 5 ans d'expérience professionnelle,
- 26 % justifient de 6 à 10 ans,
- 27 % dépassent les 10 ans d'expérience.

## Quatre personnes sur dix ont une formation initiale inférieure au Baccalauréat

Niveau de formation d'origine



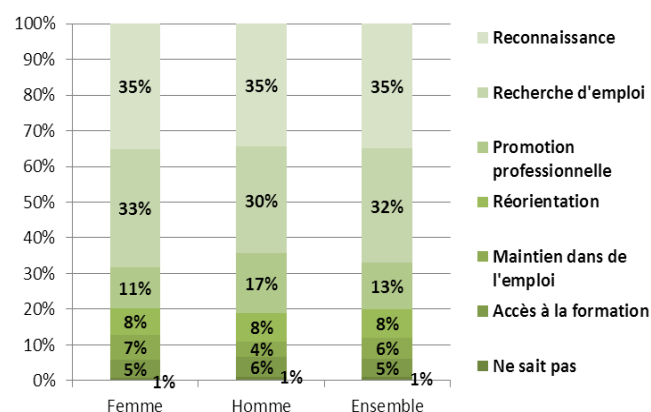
Les niveaux les plus présents sont le niveau V suivi du niveau IV. Les personnes ayant un niveau inférieur au baccalauréat sont les plus nombreuses (44 %). A partir de 2010, la part des femmes titulaires d'un niveau I ou II devient plus importante que celle des hommes.

## A savoir

Niveaux	Correspondant à
I	Master 2, diplôme d'ingénieur...
II	Licence, master 1...
III	DUT, BTS, bac + 2...
IV	Baccalauréat général, professionnel...
V	CAP, BEP...
V bis	4è ou 3è, second cycle prof. court non diplômé
VI	Fin de scolarité obligatoire

## La reconnaissance de l'expérience professionnelle reste le principal moteur de la VAE

Objectifs visés



Les personnes ont souvent des motivations multiples lorsqu'elles s'engagent dans une démarche de VAE. Les raisons les plus souvent citées par les bénéficiaires sont liées à :

- la reconnaissance des compétences professionnelles acquises (35 %),

- l'aide à la recherche d'emploi (32 %),
- la promotion dans l'emploi par un meilleur positionnement professionnel (13 %).

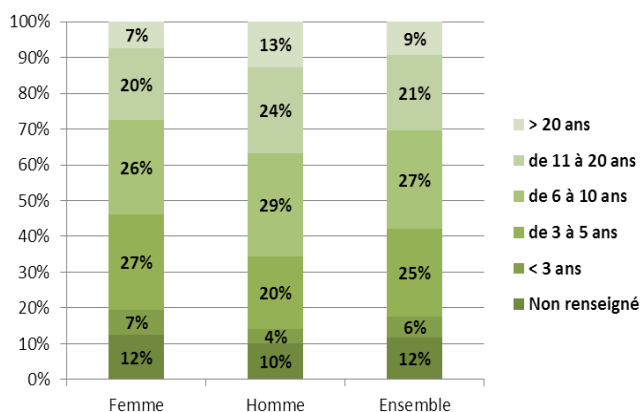
L'usage de la VAE en tant que préparation à l'entrée en formation concerne 6 % des bénéficiaires des conseils des PRC, ce qui témoigne d'un des effets connexes du dispositif. 37 personnes n'ont pas de représentation claire du projet dans lequel elles veulent inscrire la VAE.

Le conseil aide le candidat à clarifier son projet d'évolution personnelle et professionnelle et vérifier si la VAE peut y contribuer.

## Hypothèses de VAE à l'issue du conseil

**57 % des personnes s'appuient sur plus de 5 ans d'expérience**

Durée d'exercice de la compétence à valider



Les données sur le nombre d'années d'exercice des compétences à valider portent sur les compétences acquises par les candidats et qui sont en relation avec la certification visée ; elles diffèrent parfois de la durée totale de l'expérience professionnelle.

Les publics se répartissent presque à l'équilibre dans 3 tranches, allant de 3 à 20 ans d'exercice de la compétence à valider.

Plus d'un quart des candidats souhaite valider *a minima* 10 ans d'expérience. 57 % s'appuient sur plus de 5 ans d'expérience.

La catégorie « Non renseigné » renvoie aux expériences multiples. Ces parcours diversifiés aboutiront le plus souvent à plusieurs hypothèses de certifications.

On retrouve plus de femmes dans les catégories de moins 3 ans à 5 ans d'expérience. En revanche, les hommes détiennent les expériences les plus longues : plus de 11 ans d'expérience professionnelle.

## Les candidats recherchent des certifications basées sur leurs compétences récentes

Dernière année d'exercice de cette compétence

	Femme	Homme	Ensemble
2011 (année en cours)	57%	56%	57%
2010	34%	35%	34%
2009 (3 ans d'expérience)	3%	4%	4%
2008-2002 (4 à 10 ans d'expérience)	4%	5%	4%
> 2001 (plus de 10 ans)	2%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

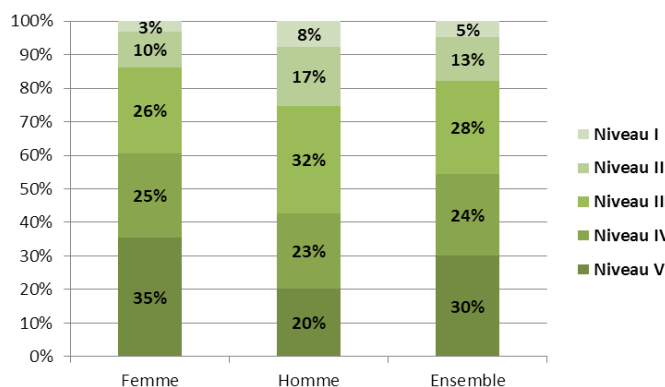
Plus de la moitié des candidats souhaite valider l'expérience de l'année en cours et un tiers l'activité de l'année précédente. Les formations et les référentiels de certifications s'adaptent à l'évolution du monde du travail, se modifient pour mieux répondre aux besoins des entreprises.

## Le conseil permet d'identifier les certifications les plus en adéquation avec les projets

Les candidats peuvent déposer la même année une seule demande pour un même diplôme ou trois demandes visant des certifications différentes. 15 % des conseils ont abouti à 2 hypothèses de certifications différentes. C'est au candidat de décider s'il dépose un ou plusieurs dossiers, chez un ou plusieurs certificateurs.

## Plus d'un tiers des femmes vise une certification de niveau V

Niveaux de certification visés



30 % des candidats ciblent des certifications de niveau V, 24 % le niveau IV et 28 % des candidats le niveau III. Les femmes se positionnent principalement sur le niveau V, soit 15 % de plus que les hommes. La représentation masculine est proportionnellement plus importante sur les niveaux supérieurs.



## Dispositif d'information conseil en VAE en Midi-Pyrénées - Les publics accueillis en 2011

### Certifications ciblées

	Femme	Homme	Ensemble
Diplôme Education nationale	38%	41%	39%
Diplôme d'Etat domaines de la santé et de l'action sociale	27%	6%	20%
Diplôme Enseignement supérieur	11%	21%	15%
Titre prof. Min. de l'emploi	12%	15%	13%
Autres certifications	5%	7%	6%
Diplôme Min. Jeunesse et sport	5%	3%	4%
Diplôme Min. Agriculture	1%	4%	2%
Titre des organismes consulaires	0%	2%	1%
CQP	0%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

La catégorie « Autres certifications » concerne les diplômes d'autres ministères (Défense par exemple) ou des titres privés inscrits au Rncp<sup>5</sup>

Avec 39 % des hypothèses de certification, les diplômes de l'éducation nationale (enseignement secondaire) restent les plus ciblés. Les diplômes des ministères chargés de la santé et du social et ceux de l'enseignement supérieur sont chaque année plus attractifs.

En revanche, la répartition des intentions de validation est spécifique selon le genre. Les femmes ciblent davantage les diplômes de la santé et du social. La prédominance de la recherche du niveau V par les femmes est très largement liée à ces secteurs d'activités. Les hommes se positionnent davantage sur les diplômes de l'éducation nationale, visant principalement le niveau III, ou l'enseignement supérieur.

### Les 25 hypothèses de certifications les plus recherchées

Intitulé de la certification	Niveau de formation	Nombre d'hypothèses	en % sur la totalité des hypothèses
DEAS (Aide-soignant)	V	155	5%
DEAVS (Auxiliaire de vie sociale)	V	145	5%
CAP Petite enfance	V	144	5%
BTS Management des unités commerciales	III	83	3%
Bac Professionnel Commerce	IV	61	2%
DEES Educateur spécialisé	III	54	2%
DEME Moniteur éducateur	III	54	2%
Bac professionnel Secrétariat	IV	52	2%
DEAMP (Aide médico-psychologique)	V	50	2%
BTS Assistant de gestion PME-PMI	III	48	2%
DEAP (Auxiliaire de puériculture)	V	45	2%
BTS Négociation et relation clientèle	III	43	2%
BTS Hôtellerie restauration	III	37	1%
BP Coiffure	IV	32	1%
BTS Assistant manager	III	30	1%
BP JEPS Animation option loisirs tout public	IV	27	1%
TP Secrétaire assistant	IV	27	1%
DEEJE (Educateur de jeunes enfants)	III	26	1%
BAC Professionnel Restauration	IV	25	1%
BTS Comptabilité et gestion des organisations	III	25	1%
TP Assistant de direction	III	23	1%
TP Assistant de vie aux familles	V	22	1%
Bac Professionnel Comptabilité	IV	18	1%
BP JEPS Animation sociale	IV	17	1%
BTS Professions immobilières	III	17	1%
Total des hypothèses de certifications		2835	44%

Plus de 2 800 certifications font l'objet d'une hypothèse de validation. Cependant, 25 certifications recueillent 44 % de l'ensemble des certifications ciblées à l'issue du conseil.

Dans ce classement, figurent prioritairement des diplômes du secteur sanitaire et social. Les 11 titres de ce secteur présents dans le tableau représentent 26 % de la totalité des hypothèses.

Les 9 diplômes relatifs aux services aux entreprises et les 5 certifications relatives au commerce repré-

<sup>5</sup> Rncp : Répertoire national des certifications professionnelles



sentent respectivement 9 % de l'ensemble des hypothèses.

#### A savoir

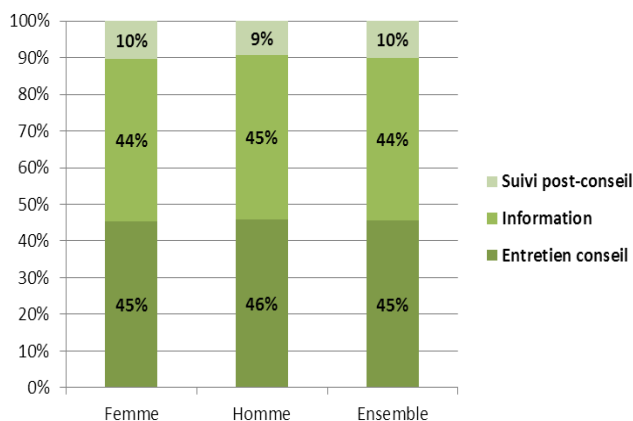
Dans l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2011 de Pôle emploi, les 15 métiers où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement sont, par ordre d'importance :

- aides à domicile et aides ménagères
- ingénieurs, cadres études R & D informatiques, responsables informatiques
- agents d'entretien des locaux (Atsem compris)
- aides-soignants (médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux...)
- infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices
- attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)
- ingénieurs et cadres d'étude, R & D (industrie)
- animateurs et directeurs socioculturels
- serveurs de cafés, de restaurants, commis
- employés de maison et personnels de ménage
- cuisiniers
- coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes
- maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)
- télévendeurs.

## S services réalisés par les PRC

En 2011, les PRC ont consacré 10 % de leur activité au suivi des futurs candidats

#### Services réalisés par les PRC



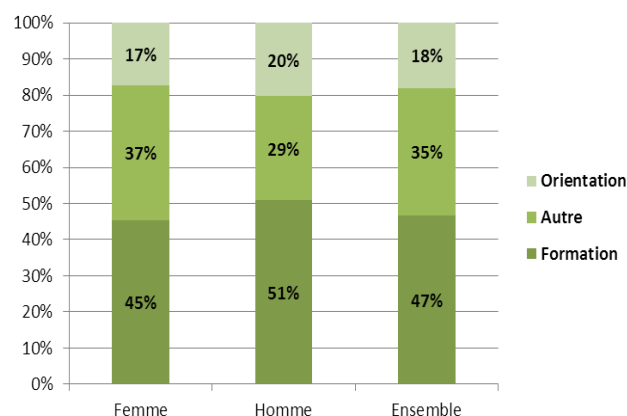
L'activité des PRC en 2010 est répartie essentiellement entre les activités d'entretien conseil (45 %) et l'information des personnes (44 %). L'information est réalisée en face à face individuel pour 93 % et pour 7 % au cours de réunions collectives. Si la majorité des personnes a bénéficié d'un entretien conseil, certaines ont été reçues à plusieurs reprises en entretien conseil.

Le suivi post-conseil représente 10 % de l'activité, au lieu de 4 % en 2010. Cette activité de suivi, néces-

saire pour recueillir des informations qualitatives sur le parcours d'un candidat à la VAE, est également le vecteur d'un appui pour le candidat en cours de démarche. Ce suivi est systématisé depuis la mise en application du nouveau marché et cette activité devrait s'affirmer dans les futures années.

Les PRC favorisent les entretiens individuels : 93 % des bénéficiaires. 7 % du public participent aux informations collectives. Si la majorité des personnes a bénéficié d'un entretien conseil, certains ont été reçus à plusieurs reprises en entretien conseil.

#### Autres préconisations que la VAE



Note de lecture : Catégorie « Autre » : conseil de consolidation du projet ou de développement de l'expérience professionnelle

À l'issue de l'entretien conseil, les conseillers ont orienté 83 % des personnes vers la VAE. 17 % des bénéficiaires (452 personnes) ont fait l'objet de préconisations pour des solutions alternatives à la VAE : 47 % de propositions de formation et 18 % d'orientations vers des bilans de compétences. La catégorie « Autre », qui consiste en conseil de consolidation des projets personnels ou de développement de l'expérience professionnelle, concerne 35 % des personnes.

#### 25 % des personnes conseillées diffèrent leur entrée dans le dispositif

##### Origine des prestations non abouties

	Femme	Homme	Ensemble
Autre (raison professionnelle ou personnelle)	74%	70%	73%
Démarche différée	23%	28%	25%
Certification non ouverte	2%	2%	2%
Total	100%	100%	100%

Ces informations ont été recueillies lors du suivi à 6 mois réalisé par les PRC. Les bénéficiaires d'information conseil avancent 3 raisons principales pour n'avoir pas démarré leur parcours de VAE. Tout d'abord, en raison d'un changement de projet professionnel ou de vie, d'un déménagement, 73 %

des personnes ne souhaitent pas commencer une démarche de VAE dans le court terme.

25 % diffèrent leurs démarches et projettent de commencer leur VAE rapidement, dès que leur situation sera stabilisée.

Aujourd'hui, la majeure partie des certifications visées est accessible par la VAE. En effet, plus de 8 000 certifications actives sont inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (Rncp).

Le suivi permet également de remobiliser les personnes afin de leur permettre de mettre en place leur projet de validation des acquis de l'expérience au moment opportun. C'est d'ailleurs l'objet des conventions d'appui renforcé en direction des publics fragilisés sur certains territoires : soutenir les projets individuels de VAE pour mieux sécuriser les parcours professionnels.

## C onclusion

De 2003 à 2011, plus de 4 000 personnes par an ont été informées et conseillées par les PRC en VAE, sur l'ensemble du territoire régional. Le volume des futurs candidats a atteint un palier depuis 2008. Cependant, les personnes potentiellement concernées par la VAE restent encore très nombreuses. Le réseau des PRC, aux côtés des certificateurs, permet aux bénéficiaires de faire de leur expérience un véritable atout pour une transition professionnelle, de déboucher sur des qualifications adaptées à leur projet ainsi qu'aux attentes des entreprises. La VAE, en tant qu'outil de valorisation des compétences professionnelles, contribue aux priorités régionales, notamment les processus de qualification des adultes et d'orientation tout au long de la vie.

A ce titre, la VAE s'inscrit comme un moyen de sécuriser les parcours professionnels.

## P our aller plus loin

### Rapports, études

La VAE en 2010 dans les ministères certificateurs, Dares Analyses n° 37, juin 2012

Besoins en main-d'œuvre (BMO) enquête 2012, Pôle emploi Midi-Pyrénées, 2012

Rapport au Premier ministre, 2011, Commission nationale de la certification professionnelle

### Sites Internet

CarifOref Midi-Pyrénées : [www.cariforef-mp.asso.fr](http://www.cariforef-mp.asso.fr)

Commission nationale de la certification professionnelle : [www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)

Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

PRC Enseignement supérieur : [www.vaesup-mip.info](http://www.vaesup-mip.info)